

CAN Croissance de petites capitalisations canadiennes 75/75 (PS2)[†]



31 mars 2026

Un fonds canadien de croissance visant des titres de toutes capitalisations, qui recherche une croissance solide à long terme dont la valeur augmente avec le temps.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous souhaitez faire fructifier votre argent sur une longue période.
- Vous désirez investir dans un large éventail de sociétés canadiennes de croissance, y compris les petites entreprises de croissance.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de modéré à élevé.

COTE DE RISQUE



Catégorie de fonds
Actions canadiennes

Date de création
14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Placements AGF Inc.

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 mars 2026)



Répartition de l'actif (%)

| | |
|------------------------|------|
| Actions canadiennes | 88,9 |
| Espèces et équivalents | 6,0 |
| Actions américaines | 5,1 |



Répartition géographique (%)

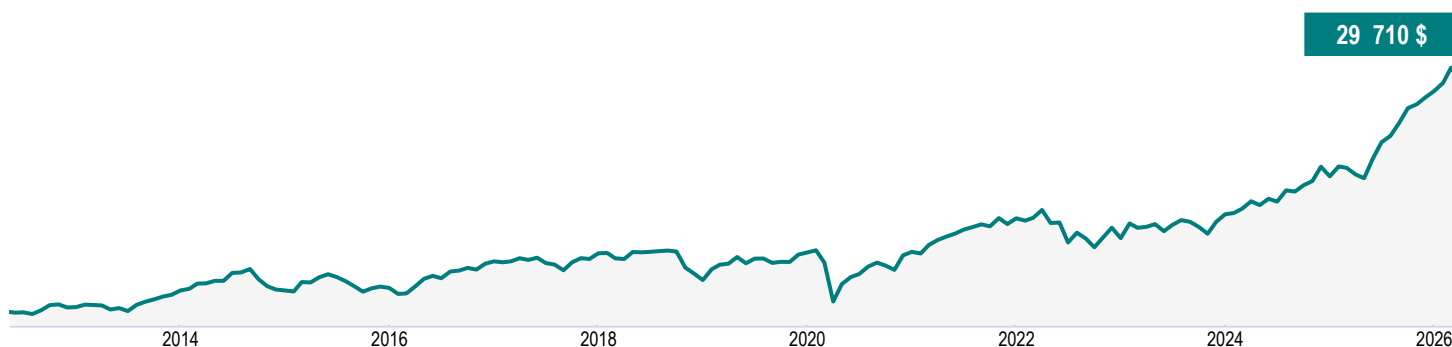
| | |
|------------|------|
| Canada | 95,0 |
| États-Unis | 5,1 |
| Autres | -0,1 |



Répartition sectorielle (%)

| | |
|--------------------------|------|
| Services financiers | 29,3 |
| Matériaux de base | 16,5 |
| Énergie | 12,4 |
| Services industriels | 7,7 |
| Services publics | 7,6 |
| Biens industriels | 6,7 |
| Biens de consommation | 6,7 |
| Espèces et quasi-espèces | 6,0 |
| Technologie | 4,6 |
| Autres | 2,5 |

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Croissance de petites capitalisations canadiennes 75/75 (PS2)[†]

31 mars 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

| Principaux titres | % |
|---|-------------|
| Banque Royale du Canada | 10,1 |
| Suncor Energy Inc | 6,5 |
| Espèces et quasi-espèces | 6,0 |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | 5,1 |
| Shopify Inc catégorie A | 4,6 |
| AltaGas Ltd | 4,4 |
| Manulife Financial Corp | 4,2 |
| Nutrien Ltd | 3,7 |
| Canadian Pacific Kansas City Ltd | 3,3 |
| Kinross Gold Corp | 3,3 |
| Répartition totale des principaux titres | 51,2 |

| Caractéristiques du portefeuille | |
|---|-------------|
| Écart-type | 10,77 % |
| Rendement du dividende | 1,84 % |
| Rendement à l'échéance | - |
| Durée (années) | - |
| Coupon | - |
| Cote de crédit moyenne | - |
| Capitalisation boursière moyenne (millions) | 94 899,8 \$ |

Actifs nets (millions de \$)
4,6 \$

Cours
29,71 \$

Nombre de titres
40

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE095A

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

| 1 MO | 3 MO | ACJ | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS | DEPUIS CRÉATION |
|-------|------|------|-------|-------|-------|--------|-----------------|
| -3,76 | 2,88 | 2,88 | 36,60 | 19,82 | 12,97 | 9,32 | 8,16 |

Rendements par année civile (%)

| 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|--------|
| 33,79 | 17,68 | 12,49 | -9,42 | 18,98 | 0,34 | 18,53 | -15,25 |

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 31 mars 2026)

| Meilleur rendement | Date de fin de la meilleure période | Pire rendement | Date de fin de la pire période | Rendement moyen | % des périodes de rendement positif | Nombre de périodes positives | Nombre de périodes négatives |
|--------------------|-------------------------------------|----------------|--------------------------------|-----------------|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 15,34 % | oct. 2025 | -2,76 % | mars 2020 | 5,73 % | 97,20 % | 104 | 3 |

CAN Croissance de petites capitalisations canadiennes 75/75 (PS2)[†]

31 mars 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements AGF Inc..

Commentaires sur les marchés

Les actions mondiales ont progressé au quatrième trimestre de 2025 en raison des solides bénéfices des sociétés et des réductions des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine, qui ont compensé la volatilité en début de période. L'indice composé S&P/TSX a progressé de 6,3 %, mené par les secteurs des matériaux, de la consommation discrétionnaire et des produits financiers, les actions à grande capitalisation et les actions de valeur ayant inscrit des rendements supérieurs.

La croissance économique aux États-Unis est demeurée solide, mais la fermeture du gouvernement fédéral et le ralentissement de l'emploi et des données du secteur manufacturier ont laissé entrevoir un ralentissement. L'inflation s'est atténuée aux États-Unis, ce qui a favorisé un changement de politique monétaire de la Fed et amélioré la confiance des investisseurs. L'économie canadienne a rebondi grâce aux gains commerciaux, mais la demande intérieure et le secteur manufacturier sont demeurés faibles.

Rendement

Les placements relatifs du fonds dans la Banque Royale du Canada, Hudbay Minerals Inc. et Aritzia Inc. ont contribué au rendement. Les placements relatifs dans RB Global Inc., Brookfield Corp. et Atkinsrealis Group Inc. ont nui au rendement.

Sur le plan sectoriel, la sélection des titres de la consommation discrétionnaire et des produits financiers a contribué au rendement du fonds. La sous-pondération de l'immobilier et la surpondération des produits financiers ont également favorisé les résultats. La sélection des titres des produits industriels et de l'énergie a freiné les résultats. La sous-pondération des matériaux et la surpondération des produits industriels ont pesé sur les résultats.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté au fonds un placement dans Altus Group Ltd., puis l'a vendu au cours du trimestre. Parmi les autres ajouts, mentionnons NFI Group Inc., Banque Nationale du Canada, Les Vêtements de Sport Gildan inc., Finning International Inc. et Emera Inc.

Les placements du fonds dans Constellation Software Inc., Galaxy Digital Inc., DoorDash Inc., Jamieson Wellness Inc. et Zillow Group Inc. ont été vendus.

CAN Croissance de petites capitalisations canadiennes 75/75 (PS2)[†]

31 mars 2026

Perspectives

La croissance économique du Canada en 2025 a été mise à rude épreuve par les droits de douane des États-Unis et de la Chine, l'incertitude commerciale devant persister en 2026 dans un contexte de renégociation de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique. Selon le sous-conseiller, les risques persistants des droits de douane devraient peser sur les exportations et sur la confiance des entreprises à l'égard des investissements.

Les dépenses de consommation devraient être le principal moteur de la croissance économique canadienne en 2026. La Banque du Canada amorce 2026 avec prudence, la politique monétaire demeurant tributaire des données, car l'inflation demeure près de la cible de 2 % de la banque centrale.

Selon le sous-conseiller, le fonds est bien positionné pour profiter de la demande de l'IA et de la demande énergétique, en mettant l'accent sur les secteurs des ressources, la vigueur des bénéficiaires et l'exposition à la croissance.

CAN Croissance de petites capitalisations canadiennes 75/75 (PS2)[†]

31 mars 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Croissance de petites capitalisations canadiennes 75/75 (PS2)[†]

31 mars 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

